



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question écrite n° 59173

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de M. le ministre délégué aux relations du travail sur l'augmentation constatée de l'instabilité de l'emploi. Selon un rapport du conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale, l'instabilité de l'emploi augmente depuis plus de vingt ans, principalement dans le secteur tertiaire. Cette instabilité de l'emploi est source de graves difficultés dans la vie quotidienne de ceux et celles qui y sont exposés. Ainsi, l'accès au crédit bancaire ou au logement est rendu plus difficile par l'accumulation de contrats en intérim ou à durée déterminée. Face à ce constat, il lui demande de préciser les mesures envisagées par le Gouvernement pour faciliter l'accès au crédit et au logement des personnes soumises à une instabilité chronique de l'emploi en raison de la nature juridique des contrats de travail pratiqués dans certains secteurs d'activité.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59173

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : relations du travail

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2005, page 2125